



Délai pour transcrire un jugement

Par **plied**, le **03/09/2019** à **08:21**

Notre fille ainée divorcée est décédée d'une longue maladie en mai 2018.

Une de ses filles est mineure.

Un jugement en mars 2019 a attribué la tutelle à une de ses soeurs (père déchu de son autorité parentale)

A ce jour, le compte rendu de ce jugement n'est toujours pas parvenu à la tutrice ce qui bloque toute aide financière auprès de toutes les administrations..

Comment réclamer ce document au plus vite ? Existe t'il un moyen de déposer une plainte vis à vis de l'administration judiciaire ?

[quote]

les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !!

[/quote]